



Procès-verbal | 14 juin 2022
CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
École des Rapides-Deschênes

Membres parents : Mme Suzanne Godbout
M. Olivier Choinière
M. Jean-François Chiasson
Mme Christine Duguay

Mme Alexie Lalonde-Steedman
Mme Marie-Ève Giroux
Mme. Sarah Mitchell

Personnel : Mme Caroline Savard
Mme Mathilde Dornier
Mme Chantal Cousineau
M. Sylvain Leduc

Mme Mylène Larocque
Mme Sophie Ladouceur

Direction : Mme Mylène Mercier

Absent : Mme Myrto Mailloux
Mme Brigitte Gaulin

ORDRE DU JOUR

1. Présences et vérification du quorum

Mme Suzanne Godbout souhaite la bienvenue aux membres. Elle constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

La rencontre débute à 19 h 15. Mme Mitchell propose et appuyée par Mme Dornier, d'adopter l'ordre du jour.

3. Question du public

Aucun membre du public n'est présent à la rencontre.



Procès-verbal | 14 juin 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

4. Adoption du procès-verbal du 10 mai 2022 et suivis

a. Cahiers d'exercices et librairies

Mme Mercier explique que nous ne ferons pas venir la librairie à l'école et chaque parent sera responsable d'aller acheter les cahiers d'exercices à la librairie de leur choix, comme par le passé.

Mme Mitchell propose et appuyée par M. Chiasson d'adopter le procès-verbal du 10 mai 2022.

5. Correspondance

Aucune correspondance

6. Points d'information

6.1 Préparation budgétaire 2022-2023

Mme Mercier explique la préparation budgétaire pour l'année prochaine et elle répond aux questions des parents.

M. Choinière propose et appuyé par Mme Godbout d'adopter la préparation budgétaire 2022-2023.

6.2 Révision des frais chargés aux parents

Mme Mercier explique que certaines activités ont dû être annulées en raison de l'augmentation des frais d'autobus. Elle propose d'augmenter les frais chargés aux parents pour l'année prochaine. Mme Lalonde-Steedman propose d'augmenter le frais à 37\$. Autre suggestion, de M. Choinière il propose que lors de la facturation des frais d'ajouter un endroit pour que les parents puissent faire un don pour aider les élèves issus de familles plus défavorisées à payer leurs frais.

Mme Lalonde-Steedman propose et appuyé par Mme Godbout d'adopter la révision des frais chargés aux parents.



Procès-verbal | 14 juin 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

6.3 Code de vie de l'école – Tenue vestimentaire

Mme Mercier explique que le code de vie a été un peu modifié, pour donner suite à la dernière rencontre du conseil des enseignants. Elle explique le code point par point. Mme Godbout suggère de garder seulement la phrase suivante « L'élève doit avoir une tenue vestimentaire **appropriée à un milieu d'apprentissage et aux différentes températures extérieures.** » au point 8. M. Chiasson nous lit la phrase qu'utilise l'École secondaire Grande-Rivière. Plusieurs membres sont d'accord et d'autre non. Mme Lalonde-Steedman suggère un vote, en lien avec la phrase qui stipule que les vêtements doivent être plus longs que la mi-cuisse. La majorité l'emporte.

Voici les phrases choisies :

- Les vêtements ne doivent pas laisser entrevoir les sous-vêtements.
- Les vêtements du haut et du bas doivent se superposer.
- La poitrine et le dos doivent être couverts.
- Les vêtements doivent être plus longs que la mi-cuisse.

M. Chiasson suggère que le code de vie soit affiché pour que les élèves puissent bien le voir.

M. Chiasson propose et appuyé par Mme Duguay d'adopter le code de vie de l'école avec les changements proposés.

6.4 Guide de fonctionnement – service de garde

Mme Ladouceur mentionne qu'il n'a pas de changement à l'exception des jours de fermeture en lien avec les fériés.

Mme Mitchell propose et appuyée par M. Choinière d'adopter le guide de fonctionnement du service de garde.

6.5 Date de l'AGA et postes à combler au CÉ

Mme Mercier propose la date du 13 septembre à 19 h pour l'AGA. Lors de l'AGA, nous avons plusieurs postes à combler. Voici les mandats des membres qui se terminent : M. Choinière, Mme Godbout, Mme Mitchell, Mme Duguay et Mme Giroux.



Procès-verbal | 14 juin 2022 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École des Rapides-Deschênes

Mme Godbout propose et appuyée par Mme Lalonde-Steedman d'adopter la date de l'AGA pour l'année 2022-2023.

6.6 Fondation – suivi des projets

La fondation a accepté de payer la remise pour les jeux extérieurs. La semaine dernière, nous avons décidé de l'endroit où elle sera installée. Elle sera dans un endroit central ; celle-ci devrait être livrée d'ici la fin août.

6.7 Sécurité aux abords de l'école

Mme Mercier est déçue que le policier éducateur ne soit pas venu observer le soir en lien avec la sécurité aux abords de l'école. Elle suggère aux membres d'appeler au 311 pour signaler la vitesse excessive aux abords de l'école.

Mme Duguay explique que son fils n'a pas pris l'autobus le soir et a décidé de marcher le soir sans autorisation. Elle explique que ceci aurait pu entraîner des conséquences graves. Mme Mercier explique que les enseignants accompagnent les élèves dans les autobus à l'exception de l'immeuble St-Médard. Il faut sensibiliser les élèves qu'ils ne peuvent pas décider par eux-mêmes de marcher pour retourner à la maison. M. Choinière explique qu'il faut se questionner et vérifier ce que nous pouvons améliorer.

*M. Choinière propose une prolongation de 15 minutes de la rencontre.

6.8 Aménagement de la cour d'école

Aucune rencontre n'a eu lieu pour le moment. La rencontre aura lieu en début d'année. Mme Godbout propose de mettre ce point à l'ordre du jour de l'AGA. Mme Lalonde-Steedman montre un plan des arbres, explique les travaux effectués et les travaux à venir. Le CE la remercie pour tous les travaux effectués, en peu de temps.

7. Points d'information

7.1 Visite d'Audrey-Ann Chicouane

Audrey-Ann Chicouane, conseillère en santé et en sécurité scolaire au CISSSO est venue observer la cour de l'école, pendant deux jours. Elle fait une présentation de « Ma cour un monde de plaisir ».



Procès-verbal | 14 juin 2022 CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT École des Rapides-Deschênes

Belle présentation, elle enverra le PowerPoint par courriel. Nous utiliserons assurément ses recommandations pour améliorer la sécurité dans la cour de l'école.

7.2 Portrait de la clientèle 2022-2023

Madame Mercier informe le conseil que la clientèle prévue pour la prochaine année scolaire sera d'environ 593 élèves, comprenant l'accueil d'élèves en surplus de l'École des Cavaliers et de l'École Euclide-Lanthier.

7.3 Données recueillies - passation du QSVE-R et bilan du plan de lutte

En raison des moyens de pression des directions d'établissements scolaires, ce point sera reporté en septembre. Le CE appuie les revendications des directions d'école.

8. Rapports

8.1 Président

Aucun rapport

8.2 Directrice

Madame Mercier explique aux membres qu'elle fait un bilan positif de sa première année à l'École des Rapides-Deschênes. Elle constate que le personnel est engagé et compétent. Elle remercie les parents pour leur implication, tout au long de l'année.

8.3 Comités parents

Mme Lalonde-Steedman explique les points discutés lors du comité de parents. Ils ont présenté les nouveaux membres.

8.4 OPP

Il y aura la kermesse le 21 juin prochain.

8.5 Enseignants



Procès-verbal | 14 juin 2022

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT

École des Rapides-Deschênes

Mme Savard mentionne qu'il a eu un spectacle de la chorale hier et que demain, il y aura un spectacle du groupe rock. De plus, jeudi après-midi ce sera le spectacle des classes spécialisées.

8.6 Personnel de soutien

Aucun message

8.6 Responsable du service de garde

Aucun message

8.7 Rapports du délégué au comité E.H.D.A.A

Mme Mitchell mentionne qu'ils ont parlé du site web de la CSSPO.

9. Varia

10. Levée de la réunion

Mme Mitchell propose la levée de la séance à 21 h 31.